

3ruxelles

E-MAIL:

## Attestation

La soussignée, Maître Notaire de résidence à Bruxelles, certifie, en application de l'article 15, paragraphe 2 du Règlement n° 1141/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes,

que l'AGE de l'association sans but lucratif Wilfried Martens Centre for European Studies ASBL, en abrégé WMCES, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, rue du Commerce 10, immatriculée au registre des personnes morales (Bruxelles) sous le numéro 0892.052.283, a décidé de convertir l'association en une fondation politique européenne sous la condition suspensive de la décision de l'Autorité (telle que définie dans le Règlement numéro 1141/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes (« le Règlement »)) d'enregistrer l'Association comme une fondation politique européenne en application de l'article 9 du Règlement, et que les statuts sont conformes au droit belge.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2017

